

COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION VILLENVIE

**RESIDENCE JEAN BART S/1
272 RUE DE LA REPUBLIQUE
59430 SAINT-POL S/MER**

**COMPTES ANNUELS
Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

APE : 8899B - SIRET : 383 905 528 00055



Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			31.12.2022
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 251.44	17 507.51	743.93	129.12
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	18 251.44	17 507.51	743.93	129.12
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	455 708.02	393 761.82	61 946.20	91 351.29
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	51 010.34	51 010.34		
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	58 228.15	35 285.41	22 942.74	27 439.34
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE	37 827.74	35 166.28	2 661.46	3 556.56
AUTRES	308 641.79	272 299.79	36 342.00	60 355.39
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 318.52		3 318.52	1 818.52
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15.24		15.24	15.24
PRETS				
AUTRES	3 303.28		3 303.28	1 803.28
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	477 277.98	411 269.33	66 008.65	93 298.93
STOCKS ET ENCOURS				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES				
CREANCES	425 851.46		425 851.46	498 298.48
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES				
AUTRES	425 851.46		425 851.46	498 298.48
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11 098.00		11 098.00	10 882.00
DISPONIBILITES	499 726.16		499 726.16	641 597.17
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 708.75		12 708.75	22 330.99
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	949 384.37		949 384.37	1 173 108.64
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	1 426 662.35	411 269.33	1 015 393.02	1 266 407.57

BILAN

Passif	31/12/2023 Montant	31.12.2022 Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	289 651.70	399 379.20
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-148 135.28	-109 727.50
TOTAL FONDS PROPRES (1)	141 516.42	289 651.70
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	30 293.48	44 113.36
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	30 293.48	44 113.36
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	171 809.90	333 765.06
PROVISIONS POUR RISQUES	138 677.99	138 677.99
PROVISIONS POUR CHARGES	25 000.00	25 000.00
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	163 677.99	163 677.99
FONDS DEDIES (4)	42 491.02	244 138.00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	54 502.05	61 310.56
DETTES FISCALES ET SOCIALES	311 060.10	322 534.28
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	217 179.94	137 292.83
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	54 672.02	3 688.85
TOTAL DETTES (5)	637 414.11	524 826.52
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	1 015 393.02	1 266 407.57

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	700 188.41		627 082.36
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	162 728.90		166 316.40
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 703 987.28		1 726 900.17
CHARGES SOCIALES	586 927.35		577 734.70
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		30 943.76	32 238.84
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	30 943.76		28 838.47
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS			3 400.37
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	217 707.93		227 543.05
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		3 402 483.63	3 357 815.52
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	14 281.42		1 755.60
SUR OPERATION EN CAPITAL			12 948.00
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		14 281.42	14 703.60
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
TOTAL DES CHARGES		3 416 765.05	3 372 519.12
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			
TOTAL GENERAL		3 416 765.05	3 372 519.12

COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE	517 911.42		465 176.38
SOUS-TOTAL A		517 911.42	465 176.38
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	2 483 088.14		2 500 683.20
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	21 519.65		47 892.32
COLLECTES			
COTISATIONS	12 243.50		5 344.16
AUTRES PRODUITS	215 952.99		227 294.82
SOUS-TOTAL B		2 732 804.28	2 781 214.50
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		3 250 715.70	3 246 390.88
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 760.87		1 776.84
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		2 760.87	1 776.84
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 333.32		171.33
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	13 819.88		14 452.57
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		15 153.20	14 623.90
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			
TOTAL DES PRODUITS		3 268 629.77	3 262 791.62
SOLDE DEBITEUR = PERTE		148 135.28	109 727.50
TOTAL GENERAL		3 416 765.05	3 372 519.12

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES		700 188.41	627 082.36
SOUS-TOTAL 60	176 512.77		159 262.78
606110 ELECTRICITE-GAZ	3 384.95		4 844.88
606111 ELEC GAZ BAYARD ET ATELIERS	8 639.82		6 949.04
606113 ELEC GAZ MENDES FRANCE	15 791.05		12 575.67
606114 ELEC GAZ CARNOT	271.88		545.79
606115 ELEC GAZ VICTOR HUGO	7 813.63		6 862.27
606130 CARBURANTS	2 434.95		3 454.78
606170 EAU	656.49		700.55
606171 EAU BAYARD ET ATELIERS	960.48		707.63
606173 EAU MENDES	1 727.68		1 044.23
606174 EAU CARNOT	81.95		277.80
606175 EAU VICTOR HUGO	381.49		522.70
606300 PETIT EQUIPEMENT OUTILLAGE	2 323.13		9 562.80
606310 FOURNITURES D'ACTIVITES	65 509.90		48 171.00
606311 FOURNITURES D'ENTRETIEN	4 184.56		3 263.15
606312 PHARMACIE	658.58		763.17
606400 FOURNITURES DE BUREAU	10 151.95		15 370.60
606600 FOURNITURES SECURITE	300.00		188.88
606800 AUTRES FOURNITURES	941.57		1 778.67
606805 FOURNITURES ANTI-COVID			886.20
606810 ALIMENTATIONS BOISSONS	50 298.71		40 792.97
SOUS-TOTAL 61	170 077.30		148 531.62
613200 LOCATION IMMOBILIERE	25 429.15		23 189.10
613400 FRAIS D'HEBERGEMENT	8 734.68		4 240.71
613500 LOCATIONS MOBILIERES	2 437.90		372.08
613510 LOCATION CM CIC LEASE TEL/PHOTOCOP	38 890.20		10 560.00
613511 LOCATION GRENKE	19 560.02		39 120.04
613512 LOCATION CEGE LEASE	40 392.00		40 392.00
613515 LOCATION CULLIGAN	1 558.72		1 331.90
613520 LOCATION NEOPOST	739.90		715.98
615100 ENTRETIENS ET REPARATIONS	300.00		
615200 ENTRET ET REPAR DES LOCAUX	115.42		891.62
615210 ENTRETIEN/INTERVENTION ALARMES	3 338.13		4 735.10
615500 ENTRETIEN ET REPAR VEHICULES	3 174.99		3 568.81
615630 MAINTENANCE INFORMATIQUE	8 545.33		6 431.88
616100 ASSURANCES MULTIRISQUES	10 149.30		9 794.70
616300 ASSURANCES VEHICULES	2 298.30		2 219.20
618100 DOCUMENTATION TECHNIQUE	157.32		968.50
618500 COLLOQUES SEMIN CONFERENCE	4 255.94		
SOUS-TOTAL 62	353 598.34		319 287.96
622600 HONORAIRES EXPERTS COMPTABLES			
622610 HONORAIRES COMM AUX COMPTES	4 960.00		4 836.00
622620 HONORAIRES D'AVOCATS			663.00
622800 REMUNERATION PREST DE SERVICE	191 561.91		163 187.03
623100 PUBLICITE PUBLICATION PRESSE			430.76
625100 DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	6 695.88		5 562.36
625200 DEPLACEMENTS DES BENEVOLES	48.57		84.60
626004 MACHINE A AFFRANCHIR SIEGE	784.56		1 244.80

COMPTE DE RESULTAT

Charges (ttc)	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
626309 FACTORIA TELECOM	20 416.64		10 391.73
626310 ORANGE PORTABLES	2 669.86		2 571.49
626313 TELEPHONE 03 28 60 49 23	392.64		325.32
626320 FREE PORTABLES	2 179.70		2 097.56
626600 BOITE POSTALE 90105	118.80		118.80
627100 SERVICES BANCAIRES	967.89		871.39
628100 COTISATIONS	15 018.00		14 473.00
628200 DROITS D'ENTREES	61 335.76		68 221.56
628210 TRANSPORT DES ACTIVITES	26 448.48		28 614.35
628500 FRAIS DE CONSEIL ET ASSEMBLEE			1 150.09
628600 FRAIS DE FORMATION	19 999.65		14 444.12
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	162 728.90		166 316.40
631100 TAXE SUR LES SALAIRES	111 717.21		117 000.42
633300 PART. DES EMPL. FORM PROF. CO	41 055.89		38 639.73
633400 PARTICIPATION EFFORT CONSTR	7 052.70		6 898.25
633450 AGEFIPH	619.80		1 517.00
635120 TAXE FONCIERE	2 283.30		2 261.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 703 987.28		1 726 900.17
641100 REMUNERATION DU PERSONNEL	1 658 236.02		1 687 544.12
641200 CONGES PAYES INDEMNITES	15 089.96		15 984.78
641250 GRATIFICATION MEDAILLES DU TRAVAIL	100.00		
641300 GRATIFICATION STAGIAIRES			2 375.10
641400 INDEMNITE LICENCIEMENT	21 080.40		
641410 INDEMNITEES CHOMAGE PARTIEL			6 088.90
641420 PRIME TRANSPORT	56.30		597.90
641450 INDEMNITE SERVICE CIVIQUE			3 098.29
641500 IJ PREVOYANCE GROUPAMA	9 424.60		11 211.08
CHARGES SOCIALES	586 927.35		577 734.70
645000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	4 457.31		15 377.55
645100 URSSAF	363 826.43		346 997.78
645200 GROUPAMA PREVOYANCE	17 337.81		18 788.48
645300 RETRAITE MALAKOFF-HUMANIS	83 011.18		76 415.81
645310 GROUPAMA MUTUELLE	18 973.41		19 140.58
645400 POLE EMPLOI	69 272.10		70 831.22
647200 COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE - CSE	21 557.07		21 938.08
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	8 492.04		8 245.20
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		30 943.76	32 238.84
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	30 943.76		28 838.47
681110 DOT. AUX AMORT. IMMO. INCORP	308.67		303.83
681120 DOT. AUX AMORT. IMMO. CORP	30 635.09		28 534.64
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS			3 400.37
681500 DOTATIONS RISQUES ET CHARGES			3 400.37
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	217 707.93		227 543.05
651000 REDEVANCE SACEM - SPRE	2 284.70		1 146.32
658000 CHARGES SUPPLEMENTIVES	214 843.79		226 224.61
658200 CHARGES DIVERSES (Différence)	579.44		172.12
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		3 402 483.63	3 357 815.52
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			

COMPTE DE RESULTAT

Charges (ttc)	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	14 281.42		1 755.60
671200 PENALITES AMENDES FISCALES	351.00		610.00
672000 CHG EXERCICE ANTERIEUR	13 930.42		1 145.60
SUR OPERATION EN CAPITAL			12 948.00
678800 Autres Charges Exceptionnelles			12 948.00
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		14 281.42	14 703.60
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
TOTAL DES CHARGES		3 416 765.05	3 372 519.12
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			
TOTAL GENERAL		3 416 765.05	3 372 519.12

COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE	517 911.42		465 176.38
706100 PARTICIPATION DES USAGERS	80 153.99		54 432.34
706230 CAF PSO ANIMATION GLOBALE	221 083.20		212 355.00
706231 CAF PSO ACM SH	96 742.87		93 699.18
706233 CAF PSO ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE	73 965.60		71 046.00
706234 CAF LOISIRS EQUITABLES ACCESSIBLES - LEA	11 868.50		10 920.30
706236 CAF PSO LAEP	4 495.27		2 118.56
706237 CAF PS JEUNES	29 601.99		20 605.00
SOUS-TOTAL A		517 911.42	465 176.38
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION		2 483 088.14	2 500 683.20
SOUS-TOTAL 741	370 488.71		480 193.35
741120 ASP CUI CAE	37 189.48		79 354.77
741150 ASP ADULTE RELAIS	26 266.14		66 128.01
741170 ASP SERVICES CIVIQUES			2 626.66
741180 ASP AIDE A L'APPRENTISSAGE	40 333.38		15 499.92
741310 ETAT CGET VVV	18 510.00		18 547.00
741500 ETAT CGET POLITIQUE DE LA VILLE	70 252.98		68 000.00
741510 ETAT DREETS	68 728.73		111 036.99
741550 ETAT DRE	89 208.00		72 000.00
741650 ETAT DIVERS	20 000.00		47 000.00
SOUS-TOTAL 742	49 867.00		54 772.00
742500 REGION POLITIQUE DE LA VILLE	8 245.00		13 150.00
742600 AGENCE REGIONALE DE SANTE	41 622.00		41 622.00
SOUS-TOTAL 743	248 882.00		266 563.67
743100 DEPARTEMENT ANIMATION GLOBALE	61 032.00		61 833.00
743200 DEPARTEMENT PROJET JEUNESSE	114 000.00		114 000.00
743300 DEPARTEMENT POSTE RSA	31 500.00		35 700.00
743400 DEPARTEMENT ACTIONS RSA	5 000.00		17 933.67
743500 DEPARTEMENT ACTIONS AAP	22 500.00		20 000.00
743600 DEPARTEMENT ACTIONS AAI	8 200.00		10 097.00
743800 DEPARTEMENT POSTE ADULTE RELAIS	6 650.00		7 000.00
SOUS-TOTAL 744	1 638 180.74		1 439 548.76
744100 COMMUNE SUBVENTION FONCT.	1 100 000.00		1 100 000.00
744500 COMMUNE COORDINATION CUCS	524 938.98		331 754.00
744650 COMMUNE CTG	13 241.76		7 794.76
SOUS-TOTAL 745	117 610.25		158 369.48
745100 CAF SUBVENTION DE FONCT.	16 368.10		16 368.10
745300 CAF R.E.A.A.P.	42 641.63		45 982.81
745550 CAF PUBLICS ET TERRITOIRES	58 600.52		96 018.57
SOUS-TOTAL 748	32 500.00		26 175.00
748230 SUBVENTIONS POLE EMPLOI			1 425.00
748240 AUTRES SUBVENTIONS	32 500.00		24 750.00
SOUS-TOTAL AUTRE	25 559.44		75 060.94
747000 FEDER PROJET NUMERIQUE	25 559.44		75 060.94
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	21 519.65		47 892.32
781560 REPRISE/ PROV. PR RISQ/ CHAR			24 587.00
791100 REMBOURSEMENT GROUPAMA PREVOYANCE	14 909.74		10 649.33
791200 REMBOURSEMENTS UNIFORMATION	3 335.00		4 997.78

COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
791400 TRANSFET DE CHGS DE PERSON.	3 274.91		7 658.21
COLLECTES			
COTISATIONS	12 243.50		5 344.16
756000 COTISATION ADHERENTS	9 741.50		3 110.00
756100 PARTICIPATION AUX FRAIS D'UTIL	2 502.00		2 234.16
AUTRES PRODUITS	215 952.99		227 294.82
758000 CONTREPARTIE CHARGES SUPPLETIV	214 843.79		226 224.61
758100 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	412.90		192.37
758500 PHOTOCOPIES (particip usagers)	696.30		877.84
SOUS-TOTAL B		2 732 804.28	2 781 214.50
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		3 250 715.70	3 246 390.88
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 760.87		1 776.84
768000 PRODUITS FINANCIERS	2 760.87		1 776.84
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		2 760.87	1 776.84
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 333.32		171.33
771800 PROD. EXCEPT. SUR OP. DE GESTI			171.33
772000 PROD. EXCEPT. SUR EX. ANT.	1 333.32		
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	13 819.88		14 452.57
777000 QUOTE-PART SUB INSCR RESULTA	13 819.88		14 452.57
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		15 153.20	14 623.90
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			
TOTAL DES PRODUITS		3 268 629.77	3 262 791.62
SOLDE DEBITEUR = PERTE		148 135.28	109 727.50
TOTAL GENERAL		3 416 765.05	3 372 519.12

ANNEXES 2023

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 015 393.02 €

Le résultat net comptable est un déficit de 148 135.28 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/03/2024 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après, déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Christophe BERA

Expert Comptable

Diplômé par l'Etat

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ASSOCIATION VILLENVIE

Siège social :

Résidence Jean Bart
Rue de la République

59430 DUNKERQUE

N° SIRET : 383 905 528 00055



Christophe BERA

Expert Comptable
Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association VILLENVIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Christophe BERA

Expert Comptable

Diplômé par l'Etat

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur concrète application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Christophe BERA

Expert Comptable

Diplômé par l'Etat

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



Christophe BERA

Expert Comptable

Diplômé par l'Etat

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs
- pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dunkerque,

Le 19 Avril 2024

Christophe BERA

Commissaire Aux Comptes



Christophe BERA

Expert Comptable

Diplômé par l'Etat

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

ASSOCIATION VILLENVIE

Résidence Jean BART

Rue de la République

59430 DUNKERQUE

N° SIRET : 383 905 528 00055



Christophe BERA

Expert Comptable
Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai

CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.612-5 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions conclues au cours de l'exercice:

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.612.5 du code de commerce.



Christophe BERA

Expert Comptable
Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai

Conventions déjà approuvées au cours des exercices antérieurs

Nous vous informons que la convention de partenariat avec la ville de Dunkerque s'est poursuivie. Cette convention a pour objet la mise à disposition à titre gratuit des locaux occupés par l'association et représentant une charge supplétive de 214 843€.

Fait à Dunkerque,
Le 19 Avril 2024

Christophe BERA
Commissaire Aux Comptes

BILAN

Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			31.12.2022
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 251.44	17 507.51	743.93	129.12
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	18 251.44	17 507.51	743.93	129.12
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTE				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	455 708.02	393 761.82	61 946.20	91 351.29
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	51 010.34	51 010.34		
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	58 228.15	35 285.41	22 942.74	27 439.34
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE	37 827.74	35 166.28	2 661.46	3 556.56
AUTRES	308 641.79	272 299.79	36 342.00	60 355.39
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTE				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 318.52		3 318.52	1 818.52
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15.24		15.24	15.24
PRETS				
AUTRES	3 303.28		3 303.28	1 803.28
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	477 277.98	411 269.33	66 008.65	93 298.93
STOCKS ET ENCOURS				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE VERSES/COMMANDES				
CREANCES	425 851.46		425 851.46	498 298.48
CREANCES USAGERS ET COMPTE RATTACHES				
AUTRES	425 851.46		425 851.46	498 298.48
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11 098.00		11 098.00	10 882.00
DISPONIBILITES	499 726.16		499 726.16	641 597.17
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 708.75		12 708.75	22 330.99
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	949 384.37		949 384.37	1 173 108.64
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	1 426 662.35	411 269.33	1 015 393.02	1 266 407.57

BILAN

Passif	31/12/2023 Montant	31.12.2022 Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	289 651.70	399 379.20
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-148 135.28	-109 727.50
TOTAL FONDS PROPRES (1)	141 516.42	289 651.70
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	30 293.48	44 113.36
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	30 293.48	44 113.36
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	171 809.90	333 765.06
PROVISIONS POUR RISQUES	138 677.99	138 677.99
PROVISIONS POUR CHARGES	25 000.00	25 000.00
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	163 677.99	163 677.99
FONDS DEDIES (4)	42 491.02	244 138.00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	54 502.05	61 310.56
DETTE FISCALES ET SOCIALES	311 060.10	322 534.28
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	217 179.94	137 292.83
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	54 672.02	3 688.85
TOTAL DETTES (5)	637 414.11	524 826.52
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	1 015 393.02	1 266 407.57

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	700 188.41		627 082.36
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	162 728.90		166 316.40
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 703 987.28		1 726 900.17
CHARGES SOCIALES	586 927.35		577 734.70
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		30 943.76	32 238.84
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	30 943.76		28 838.47
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS			3 400.37
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	217 707.93		227 543.05
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		3 402 483.63	3 357 815.52
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	14 281.42		1 755.60
SUR OPERATION EN CAPITAL			12 948.00
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		14 281.42	14 703.60
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
TOTAL DES CHARGES		3 416 765.05	3 372 519.12
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			
TOTAL GENERAL		3 416 765.05	3 372 519.12

COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE	517 911.42		465 176.38
SOUS-TOTAL A		517 911.42	465 176.38
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	2 483 088.14		2 500 683.20
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	21 519.65		47 892.32
COLLECTES			
COTISATIONS	12 243.50		5 344.16
AUTRES PRODUITS	215 952.99		227 294.82
SOUS-TOTAL B		2 732 804.28	2 781 214.50
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		3 250 715.70	3 246 390.88
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 760.87		1 776.84
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		2 760.87	1 776.84
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 333.32		171.33
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	13 819.88		14 452.57
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		15 153.20	14 623.90
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			
TOTAL DES PRODUITS		3 268 629.77	3 262 791.62
SOLDE DEBITEUR = PERTE		148 135.28	109 727.50
TOTAL GENERAL		3 416 765.05	3 372 519.12

ANNEXES 2023

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 015 393.02 €

Le résultat net comptable est un déficit de 148 135.28 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/03/2024 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après, déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.